

# CIVRAY



## Mairie de Civray

2 PLACE DE L'ÉGLISE, 18290 CIVRAY  
TEL: 02.48.55.14.09



[mairie.civray@gmail.com](mailto:mairie.civray@gmail.com)



Commune de Civray-18290

[www.civray-cher.fr](http://www.civray-cher.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30-17h

Mardi et mercredi : 9h-12h

Jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

Samedi : sur rendez-vous avec Mme Le Maire

Chères Civrayennes, Chers Civrayens,

L'année 2022 s'est achevée sur notre commune avec quelques notes joyeuses grâce aux festivités proposées par les associations.

Malgré le contexte global, l'équipe municipale s'évertue à mener de front les travaux envisagés tout en travaillant sur la maîtrise du budget. Effectivement, le budget de la commune ayant été impacté par l'inflation, les élus ont dû reporter certains travaux afin d'être en capacité d'honorer les factures inhérentes à l'énergie.

La maîtrise du budget s'est traduite par la révision des contrats d'assurance et du contrat de location des copieurs, la baisse des indemnités des élus, la rénovation progressive de l'éclairage public...

Dans ce bulletin, vous trouverez les travaux réalisés en 2022, les animations proposées par les associations et la municipalité, mais aussi diverses informations importantes sur le SICTOM et l'absolue nécessité de mieux trier nos déchets.

A l'heure actuelle, nous travaillons sur les projets de cette nouvelle année et nous attendons ou réactualisons les devis. Comme depuis notre élection, les axes principaux restent la rénovation de l'éclairage public, le développement du bien vivre et la sécurisation des routes. Les projets n'avancent pas aussi vite que nous le souhaiterions, par manque de moyens financiers principalement, mais il nous faut rester vigilants au vue de la conjoncture actuelle.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023 ! Qu'elle soit remplie de joie, d'amour, de santé, de sérénité et de paix !

Amicalement,  
Sonia Pazos-Monvoisin

## Sommaire

Le mot du Maire .....	p02
Les naissances, les mariages et PACS, les adieux .....	p03
Les investissements 2022.....	p04
Les travaux réalisés .....	p05
FerCher .....	p08
Projet réalisé en 2022 .....	p09
Vie communale .....	p10
Ecole et services périscolaires.....	p12
Vie communale .....	p14
Recensement 2023 .....	p21
Informations diverses .....	p22

## Les naissances

Bourgeois Mylan le 20/01/2022  
Vong Tom le 27/01/2022  
Grosbois Noémie le 18/02/2022  
Languillat Katniss le 7/03/2022  
Vigouroux Paul le 30/04/2022  
Motret Clavier Amaury le 9/06/2022  
Goubet Charly le 6/08/2022  
Houmeau Bernet Lilou le 8/09/2022  
Houmeau Bernet Noah le 8/09/2022  
Jireau Mahé le 6/10/2022  
Grelat Marceau le 1/11/2022  
Mercier Prudhomme Romy le 26/11/2022

## Les mariages et les PACS

Le 24 avril 2022 : Estevez-Villar David et Johannot Lorine  
Le 4 juin 2022 : Fernandes Nicolas et Trumeau Vanessa  
Le 7 novembre 2022 : Di Nardo Romain et Tranchard Emilie

## Les adieux

Mme Daubord Renée, épouse Jacquet le 10/01/2022  
Mme Bonneau Claudie, épouse Guénin le 11/01/2022  
M Pascal Pierre le 19/02/2022  
M Hemeray Christian le 10/07/2022  
M Lamouroux Daniel le 5/09/2022  
M Têtenoire Marc le 19/09/2022  
M Bonneau Daniel le 08/10/2022  
M Jolivet Pierre le 21/10/2022  
Mme Morel Monique, épouse Thomasson le 18/11/2022

## Investissements 2022

### ECOLLES :

Projet socle numérique : 6 955.00 €

### MOBILIER ET ÉQUIPEMENT :

Téléphone agence postale : 577.87 €

Tracteur John Deere : 84 000.00 €

Débroussailleuse : 396.00 €

Ordinateur portable : 549.00 €

Chaises de bureau : 184.98 €

Ventilateurs personnes âgées : 194.61 €

### PROJET TRANSFORMATION NUMERIQUE :

Site internet communal : 3 968.40 €

Numérisation des actes d'Etat civil : 2 646.00 €

Intégration des actes d'Etat civil et liaison COMEDEC : 1 650.00 €

### PROJET ACCESSIBILITE :

Places de parking et cheminements PMR mairie/agence postale et salle des fêtes : 17 074.80 €

### TRAVAUX :

Passage en Led éclairage public du Coudray : 11 683.77 €

Rénovation éclairage public Grande Rue : 433.50 €

Extension éclairage public rue des Vignes/rue du Pressoir, rue de la Liberté : 3 496.02 €

Raccordement électrique église : 241.93 €

Rénovation fosse septique bâtiment communal : 1 905.66 €

Travaux réseau eaux pluviales Chemin Creux : 1 998.00 €

Rénovation chauffage mairie/agence postale : 1 990.80 €

Réfection avaloirs Entrevins : 2 547.74 €

Rénovation logements locatifs : 415.40 €

Travaux plomberie groupe scolaire : 352.77 €

Aménagements paysagers église/city-stade/Coudray : 3 543.52 €

Installation 6 cavurnes cimetière : 3 067.23 €

Travaux évacuation eaux pluviales Bois-Ratier : 10 349.94 €

Aménagement local archives : 1 805.00 €

### DIVERS :

Nouveau logo communal : 900.00 €

Reliures registres état civil : 655.47 €

## Plan REVE au Coudray (1ère partie) et extension du réseau



Après Bois-Ratier, la rue Bascoulard et la rue des Platanes au Coudray ont bénéficié d'une rénovation de l'éclairage public : des lampes à LED, moins énergivores et donc sources d'économies financières pour la commune, ont été installées. Ces travaux ont été financés à hauteur de 70% par le Syndical Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18) et 30% par la commune, soit un montant de 11 683.77 € TTC.

Toujours grâce à la participation financière du SDE, des points lumineux ont été rajoutés rue des Vignes/ rue du Pressoir au Grand Entre vins et rue de la Liberté dans le bourg pour un montant de 3 496.02 € TTC.

Nous poursuivrons les travaux en 2023, avec la rénovation de l'éclairage public au Coudray et à Entre vins.

## Travaux d'accessibilité

Suite aux diagnostics d'accessibilité établis par le SDE 18 en 2015, la collectivité avait engagé un certain nombre de travaux relatifs à la mise en accessibilité de ses bâtiments publics mais, faute de crédits budgétaires disponibles, n'avait pas pu finaliser les aménagements prévus dans son agenda d'accessibilité.

Les élus ont donc décidé de relancer le projet de mise en accessibilité dès 2022 en engageant un programme de travaux sur 2 ans.



Cette année, les travaux ont été confiés à la société SAS AXIROUTE et ont consisté en la délimitation d'une place de parking dédiée aux Personnes à Mobilité Réduite pour l'ensemble mairie/agence postale communale et pour la salle des fêtes, avec signalisation verticale et horizontale. Les cheminements d'accès ont été réalisés en enrobé et disposent d'une signalétique guidant vers l'entrée des bâtiments.

Ces travaux ont coûté 14 229.00 € HT et ont été subventionnés à hauteur de 5 035.00 € par l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

La 2<sup>ème</sup> tranche de travaux, prévue en 2023, permettra de rendre accessibles l'église et la salle de réunion d'Entre vins.



## Travaux d'évacuation des eaux pluviales à la Malfondière et au Chemin Creux - Bois-Ratier

Se situant dans une cuvette, la rue de la Malfondière a connu périodiquement des inondations. Depuis quelques années, la municipalité cherchait des solutions pérennes pour résorber ce problème. En novembre dernier, l'entreprise SAS Laumonier a réalisé des travaux pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales dans cette voie. Ils seront finalisés courant 2023. Par ailleurs, la rue du Chemin Creux connaissant également des problèmes d'évacuation des eaux, des regards y ont été installés. Ces travaux ont coûté au total 10 349,94 € à la collectivité, travaux qui ne sont malheureusement pas subventionnables.

## Curage des mares communales

Au début du mois de novembre, des travaux de curage des deux mares de Civray et de la mare du Grand Entrevins ont été réalisés par l'entreprise SAS Laumonier. Le coût financier de ces travaux a entièrement été pris en charge par l'association Nature 18, soit 2 040,00 € T.T.C. pour la mare du Grand Entrevins et 3 840,00 € T.T.C. pour les 2 mares de Civray. Ces travaux ont permis de réouvrir les mares, en particulier celle du Grand Entrevins et la deuxième de Civray, qui étaient toutes deux envahies par la végétation.



Mares de Civray – Bourg

## Le fleurissement communal

Les sécheresses à répétition et les interdictions préfectorales quant à l'usage de l'eau nous ont amenés à limiter le fleurissement dans la commune. Depuis 2 ans, la municipalité privilégie donc les massifs de plantes vivaces, moins gourmandes en eau.

Une réflexion est menée sur l'entretien des cimetières. Le nouveau cimetière restera gazonné et des massifs viendront l'agrémenter. Quant à l'ancien, à l'heure actuelle, une étude est menée pour l'engazonner au fur et à mesure car le dés-herbage est un travail long et fastidieux.

## L'église

Début 2022, le système électrique de l'église a été refait à neuf permettant ainsi l'installation d'un nouveau chauffage. La sonorisation a bénéficié aussi d'un renouveau.

A l'extérieur, les haies ont été retirées pour faire place à des massifs de plantes vivaces (nécessitant peu d'eau et résistantes au gel) afin de limiter l'humidité au pied des murs.

A l'heure actuelle, la municipalité envisage de faire réviser la toiture et d'en rénover une partie, côté route, afin de maintenir ce patrimoine culturel dans le meilleur état d'entretien possible.



## L'agence postale

Depuis le mois de mars, l'agence postale a déménagé dans l'ancienne salle des associations, à côté de la mairie. Un aménagement pour les personnes à mobilité réduite a été effectué en septembre dernier.

Nous vous rappelons qu'il existe un dépôt de pain. La commande doit être effectuée 24h à l'avance au minimum, hors jours fériés.

LUNDI : 8H45 - 12H  
MARDI : 8H45 - 12H  
MERCREDI : 8H45 - 12H / 14H30 - 17H  
JEUDI : 8H45 - 12H  
VENDREDI : 8H45 - 12H / 14H30 - 17H  
SAMEDI : 9H - 12H



## Terres agricoles communales

La commune détient dans son patrimoine quelques terres agricoles qui sont toutes louées. Elles sont un atout lorsqu'elles peuvent, à terme, être utilisées pour des projets d'intérêt général.

Or, en travaillant sur les différents baux de location des terres et au vu de l'évolution de la réglementation d'urbanisme sur le territoire, l'équipe municipale a décidé de vendre une parcelle laissée libre suite au départ en retraite de l'exploitant. La valeur de cette terre, estimée par la SAFER (structure mandatée pour organiser la vente), avoisine les 10 000 € l'hectare.

La vente a été réalisée en novembre dernier au profit de la ferme de Champroy (Lunery). Les 66 000 € issus de cette transaction permettront à la collectivité de faire face aux dépenses qui lui incombent ainsi que de réaliser certains projets.

## Le SICTOM

Depuis les dernières élections municipales, les nouveaux membres de la communauté de communes, et notamment la commission SICTOM, n'ont cessé de travailler sur le budget et essayer de comprendre son énorme déficit qui, manifestement, perdure depuis des années.

Fabrice Chabance, président de la communauté de communes FerCher, et François Leigner, Maire de Mareuil-sur-Arnon, sont les principaux protagonistes de la dénonciation du budget « insincère » présenté par l'ancien président du SICTOM en mars 2021.

Ils ont tout d'abord demandé à ce que FerCher dispose d'autant de représentants que la deuxième intercommunalité appartenant au SICTOM, à savoir Champagne-Boischaux, et un nouveau président et de nouveaux vice-présidents ont été élus. Ensemble, ils œuvrent pour trouver des solutions et ramener le budget à l'équilibre.

Les réunions publiques qui se sont tenues courant novembre ont permis, à partir de l'historique du SICTOM, de mettre en lumière les difficultés, leurs causes, et surtout de chercher des solutions pour tenter d'y remédier sur le long terme.

Plusieurs raisons pourraient expliquer le déficit budgétaire, la principale étant **la hausse de la TGAP** (taxe générale sur les activités polluantes), taxe appliquée sur tout ce qui n'est pas trié et recyclé, soit tout ce qui se trouve dans les poubelles noires et doit être enfoui. Elle est passée de 30 € la tonne en 2021 à 40 € en 2022, passera à 51€ en 2023 et approchera les 65 € en 2025.

C'est pourquoi il est urgent que chacun trie correctement ses déchets : cela permettra de diminuer drastiquement le volume des poubelles noires et de valoriser les déchets des poubelles jaunes qui peuvent être recyclés. Cet effort collectif nous permettra à terme de limiter les coûts, mais et surtout de réduire le volume des déchets enfouis.

Sans **l'adhésion totale** de l'ensemble de la population à ces nouveaux gestes de tri, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), payée par tous, augmentera inlassablement.

Soyons responsables, trions !

### Horaires d'ouverture des déchetteries

- **déchetterie de Rosières** : lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **déchetterie de Saint-Florent-sur-Cher** : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## Projet transformation numérique

Dans le cadre du Plan France Relance mis en place par l'État, la commune a décidé de répondre à l'appel à projets "transformation numérique des collectivités".

La collectivité disposait d'un site internet obsolète. La société Net15 a été mandatée pour créer notre nouveau site internet, outil de communication plus fonctionnel qui permet aux usagers d'effectuer certaines de leurs démarches en ligne à tout moment de la journée, sans se déplacer et sans être soumis aux contraintes d'ouverture des services.

La Municipalité a profité de cet appel à projets pour faire numériser les actes d'état civil de la commune et adhérer à Comedec. Cette modernisation dans le traitement des demandes liées à l'état civil répond à plusieurs objectifs : simplifier et accélérer les demandes d'actes pour les notaires (la dématérialisation des demandes supprime les délais postaux), sécuriser la transmission des données d'état civil et préserver les registres d'état civil (la diminution des manipulations assure une meilleure conservation de ce patrimoine communal).

Ce projet de modernisation du site internet et de dématérialisation des actes d'état civil a été subventionné par l'Etat à hauteur de 100 % de son coût HT, soit 6887 €. Il est donc resté à la charge de la commune seulement 1377 €, correspondant au coût de la TVA, dont 1132.22 € seront récupérés en 2024 dans le cadre du Fonds de Compensation de la TVA.



### Paiement en ligne des factures des services périscolaires

Grâce au nouveau site internet, les familles ont dorénavant la possibilité de régler leurs factures de cantine, garderie et centre de loisirs par carte bancaire. Sur la page d'accueil, un accès direct « payez vos factures », permet de compléter les formulaires dédiés, simples d'usage.

Après avoir vérifié qu'ils sont sur le bon formulaire de facturation (cantine ou garderie), les parents n'ont que 3 informations à communiquer pour effectuer un paiement :

- La référence de la facture (présente sur la facture : de type 202383001 à compléter par des zéros),
- Le montant exact en euros,
- L'adresse mail où ils souhaitent recevoir l'accusé de réception de paiement.

Après seulement 2 mois de mise en service, ce mode de paiement est, de loin, celui qui est le plus utilisé par les parents.

## Le spectacle de fin d'année

Le vendredi 16 décembre 2022, les enfants du RPI sont venus à la salle des fêtes pour assister au spectacle de Noël, un spectacle théâtral alliant les arts du cirque et le mime, pour les faire rêver. Après le spectacle « le rêveur », le Père Noël n'a pas oublié de venir saluer les enfants et leurs professeurs. Il en a profité pour apporter des cadeaux à chaque classe du RPI ainsi que des sachets de gourmandises. Tout le monde a bien été gâté !!



Installation des classes



Photo souvenir avec les professeurs des écoles



Le coin aménagé pour le père Noël ! Tout est prêt...



Les cadeaux pour les classes sont bien cachés...

## Le partenariat avec l'école de Kodgi

L'opération « brosses à dents » du mois d'octobre a été un vif succès ! Après avoir collecté 700 brosses à dents grâce à la générosité des enfants, des parents, des professeurs des écoles du RPI et même de quelques Civrayens, elles ont été remises durant les vacances de la Toussaint.

Mme Martin et le Docteur Millet y étaient pour remettre aux enfants de l'école de Kodgi les pochettes personnalisées réalisées par les enfants du RPI.

Voici un bel exemple de solidarité et de générosité. Bravo à tous !



## L'accueil périscolaire

Victorie, responsable de l'accueil, organise tout au long de l'année, au sein de la structure, différentes activités sur des thèmes variés pour divertir les enfants de 3 à 11 ans le matin et le soir : activités manuelles, sportives, de motricité ainsi que de la lecture... A l'approche des fêtes, une histoire de Noël et des activités manuelles sur le thème de l'hiver et Noël étaient proposées chaque soir .



La municipalité offre le goûter aux enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire le soir. Il est principalement composé de pain accompagné de fromage, confiture ou chocolat en tablette. Il est possible de mettre un goûter de remplacement dans le sac de votre enfant si vous le souhaitez.

Cette année, il n'y a plus d'aide aux devoirs mais les enfants sont libres de faire leurs leçons après le goûter. Pour faciliter la gestion du service, il est important d'inscrire son enfant de préférence une semaine avant sa venue via l'adresse mail de la garderie :

[garderie.civray18@gmail.com](mailto:garderie.civray18@gmail.com) ou au 02.48.02.96.96.

Plus d'informations, sur la page Facebook: [garderie civray](#)

## Le centre de loisirs du mercredi

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année hors vacances scolaires, soit 36 semaines, de 9h à 11h30 (possibilité d'apporter un panier repas et de manger sur place de 11h45 à 13h). Un service de garderie est proposé à partir de 7h30. Le programme des activités est publié sur la page Facebook de la garderie. L'inscription doit être faite une semaine avant au minimum.

## Les tarifs et horaires de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs

A compter du 1er septembre 2022, les tarifs sont :

- pour l'accueil périscolaire : 2,20 € l'heure
- pour le centre de loisirs : 7,50 €

Accueil périscolaire : ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 8h45 (à partir de 8h30, les parents doivent attendre l'ouverture de l'école) et de 16h à 18h30.

Centre de loisirs : les mercredis de 9h à 11h30 en période scolaire. Service de garderie à partir de 7h30. Possibilité d'amener un panier-repas pour manger le midi.

## Sensibilisation à l'épilepsie

Pour sensibiliser à l'épilepsie, maladie méconnue, Pierre, un jeune épileptique, parcourt à pied la France afin de discuter avec les gens qu'il rencontre et faire connaître cette maladie. En octobre dernier, il s'est arrêté à Civray, village étape, sur sa route entre Tours et Issoudun. Grâce à la générosité de Daniel Lemaistre, il a pu se reposer pour poursuivre son chemin.

Espérons que cette initiative soit couronnée de succès et permettra à Pierre d'atteindre son but : faire changer notre regard sur cette maladie.



## Représentation théâtrale

Le jeudi 3 novembre, nous avons pu découvrir « Intempéries familiales », un spectacle proposé par l'atelier théâtre de Saint-Pierre-les-Bois. Une série de petites scènes inspirée de la vie des interprètes. Les fous-rire et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

La municipalité continuera à promouvoir l'organisation d'évènements culturels : d'autres représentations théâtrales auront donc lieu en mars et en juillet prochains.



## Ateliers numériques

Du 3 octobre au 12 décembre, 8 personnes, âgées de plus de 60 ans, ont pu bénéficier de 10 séances de deux heures d'ateliers numériques financés par la Conférence des financeurs du Cher et la Fondation Mutualia Grand Ouest. Une participation de 15€ était demandée aux bénéficiaires pour l'ensemble des séances. Cet atelier fait suite à la venue du bus numérique en 2021.

Chaque participant a pu approfondir ses connaissances liées à l'usage du numérique grâce au formateur, qui a su s'adapter en fonction de leurs besoins. Nous remercions Marie-Josée Nivet, qui a accompagné la municipalité dans l'organisation de ces ateliers.



## La bibliothèque municipale

Début septembre, la bibliothèque municipale a connu une réorganisation de son espace sur les conseils de la Médiathèque du Cher. Elle vous propose les lectures du mois, des films que vous pouvez emprunter... N'hésitez pas à venir les découvrir.



### Retour sur l'exposition photo Civray

C'est grâce à la collaboration entre la Médiathèque du Cher et Virginie Guillot, notre bibliothécaire, que l'exposition photo « La nature sous un autre angle » a pu voir le jour du 12 au 19 octobre 2022, à la salle des fêtes. Elle est le résultat de la participation des habitants de Civray et des alentours, au concours photos du même nom proposé durant le mois de septembre 2022.

Forte de quelques 70 clichés récoltés, cette exposition a permis de mettre en lumière des amateurs photos comme des semi-professionnels. Trois personnes ont été récompensées ; un prix « adulte », un prix « enfant » et un prix « spécial du jury ». Découvrez les photos gagnantes sur la couverture de ce bulletin municipal.

Un grand bravo à tous les participants de ce concours qui ont rivalisé d'ingéniosité pour proposer des clichés de qualité.

La fréquentation et le plaisir du public ont été au rendez-vous. Aussi, il est question de reprogrammer une autre exposition photo l'année prochaine, avec un autre thème. Alors, à vos appareils photo !

### Ateliers bibliothèque

Pour préparer Noël, Virginie, la bibliothécaire a proposé une lecture sur la légende du sapin de Noël et sa construction. L'activité nécessitait d'être imaginatif et créatif, qualités des participants.



Si vous êtes intéressés pour participer à ces ateliers, n'hésitez pas à vous y inscrire. A vos agendas, voici les prochains :

- 8 février 2023 : La maison des couleurs
- 12 avril 2023 : Atelier et créations
- 14 juin 2023 : Kamishibai



L'atelier « Haïku », proposé au mois d'octobre dernier, ayant été reporté, est reprogrammé le 29 mars prochain. Cet atelier, ouvert à partir de 12 ans, porte sur l'écriture d'un petit poème à illustrer. N'hésitez pas à vous inscrire!

Pour toute inscription ou information, merci de contacter Virginie au 02.48.20.88.02

## Madame Begassat, une civrayenne centenaire

Le 27 décembre dernier, Madame Le Maire, accompagnée de deux élèves, Mesdames Annick Chantôme et Séverine Philippe, se sont rendues à l'Ehpad de Saint-Florent-sur-Cher pour rendre visite à Mme Andrée Begassat, qui fêtait ses 100 ans ! Andrée Pirot (de son nom de jeune fille) est née le 27 décembre 1922 au Coudray et y a vécu avec son mari André toute sa vie.



Madame Le Maire a profité de cette visite pour lui a montrer des photos actuelles de la commune ainsi que du feu d'artifice tiré le 10 décembre dernier. Andrée, malgré sa surdit , a gard  toute sa vivacit  et son amour pour la commune et les c lins.



## Hommage   Daniel Bonneau

Daniel BONNEAU, n  le 20 d cembre 1946   Plou, passera toute son enfance au domaine de « La Bruy re ». Son p re, Robert BONNEAU, sera  lu Maire de Plou de 1977   1983.

Au d but des ann es 70, Daniel vient demeurer   Civray avec son  pouse Christiane et sa fille Rachel, dans la maison de sa grand-m re. Apr s avoir  t  technico-commercial durant quelques ann es, il devient exploitant agricole sur la commune de Saint-Ambroix. Il marche sur les traces de son p re en  tant tout d'abord pompier volontaire au sein du corps de Civray et, en parall le, Conseiller municipal, avant d' tre  lu   son tour Maire

de Civray en 1989. Un r le qui lui tiendra   c ur durant 12 ans (jusqu'en 2001).

Pour le passage en l'an 2000, il a convi  toutes les associations   s'unir pour organiser le R veilhon du 31 d cembre 1999. Chaque dimanche, quand l' quipe de Football de Civray jouait   domicile, il passait au stade les encourager. Il a toujours soutenu le monde associatif car, comme il disait : « C'est la vie de notre commune ! ». Il a bien  videmment fait des s jours en Allemagne dans la cadre du jumelage avec Wildpoldsried.

Durant ses mandats, Daniel a entrepris, entre autres, la r novation de l'ancien presbyt re pour en faire un P le Culturel, qui accueille dor navant la Mairie. Il a fait sonoriser et fait installer l' clairage aux abords de l' glise.

Daniel BONNEAU, nomm  par la suite Maire Honoraire, a  t , et restera, une figure joviale qui a  uvr  pour le bien- tre de ses concitoyens !

# CCAS

## Repas des aînés et colis

Les membres du CCAS ont dû prendre la décision d'augmenter l'âge des bénéficiaires du colis ou du repas de fin d'année, passant ainsi de 68 ans à 69 ans. En 2023, l'âge passera à 70 ans afin de permettre de proposer des colis et un repas de qualité. Un courrier nominatif a été envoyé à chaque bénéficiaire pour les convier au repas des aînés.

Ainsi, le dimanche 27 novembre 2022, une soixantaine de convives ont participé à ce rendez-vous traditionnel. Le repas a été préparé par le traiteur Bigot d'Is-soudun et l'animation assurée par le duo Brigitte et Marco. Loto, danse, chants de Noël proposés par les Ecoles Buissonnières, célébration d'anniversaire... ont rythmé cette journée où régnait la bonne humeur.

Pour ceux qui n'ont pas pu participer, des colis ont été distribués courant décembre à domicile par les membres du CCAS.



Aides	Montant	Pièces à fournir
Cadeau de naissance	30 €	RIB + justificatif de domicile
Aide à la conduite accompagnée	75 €	Attestation d'inscription + RIB + justificatif de domicile
Bracelet/médaille	Jusqu'à 40 €	Facture acquittée + RIB + justificatif de domicile
Boîte à clés	Jusqu'à 40 €	Facture acquittée + RIB + justificatif de domicile
Aide aux lycéens	25 € (en bon d'achat)	Copie de l'affectation en lycée + justificatif de domicile

## Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Accompagnée de nos anciens combattants comme Monsieur Clément, Monsieur Paviot, Monsieur Gouttebroze, Monsieur Martinat, Monsieur Bonnet, les pompiers de Charost et les jeunes sapeurs pompiers de Civray, Madame le Maire a procédé aux lectures et aux dépôts de gerbes au monument aux morts.



Nous remercions les personnes chaque fois plus nombreuses lors des cérémonies.

Il est primordial de préserver cette mémoire et de la transmettre aux futures générations pour ne pas oublier que des personnes ont donné leur vie pour préserver nos libertés.

Les prochaines dates : **8 mai et 11 novembre 2023 à 11h à l'entrée du cimetière**

## Le repas des voisins de Bois-Ratier

« Le samedi 27 août, comme chaque année depuis 2008, les habitants de **Bois-Ratier** organisaient leur désormais traditionnel « **Repas du hameau** ». Ce sont plus de 50 personnes qui se sont attablées pour déguster les petits plats confectionnés par chacune et chacun des participants. Comme toujours, c'était l'abondance. Impossible de goûter à tout, tellement il y a de bonnes choses à déguster.



Toutes générations confondues, de dix-huit mois à quatre-vingt-douze ans, les retrouvailles ou les prises de contacts entre habitants de longue date et nouveaux arrivants, nous font vivre des moments forts, bien au-delà du simple échange culinaire.

Deux membres du Conseil municipal, Serge et Daniel, dont un adjoint qui a été maire pendant 12 ans, ont servi l'apéritif offert par la municipalité à partir de 19h. Madame la Maire de Civray s'était excusée la veille de ne pas pouvoir répondre à notre invitation, prise par des obligations familiales incontournables. Même si nous aurions souhaité partager ce moment convivial avec elle, nous savons combien le mandat de maire est exigeant et empiète trop souvent sur le temps à consacrer à la vie personnelle et familiale. Merci à eux de leur soutien et de leur aide logistique.

Encore une belle soirée, qui a pris fin vers minuit, où les échanges ont largement dépassé les quelques paroles échangées en hâte entre voisins proches ou le simple bonjour, bonsoir. C'est sûr, vivement l'an prochain que l'on recommence ! ».

Rédigé par Monsieur et Madame Auvity

## Les marchés de producteurs

Fort de leur succès en 2021, les marchés de producteurs ont de nouveau été organisés cette année, les derniers mercredis des mois de mars, avril, mai, juin, septembre et octobre, le marché spécial « Halloween » étant le point d'orgue de la saison avec une décoration aux couleurs de



l'automne et l'organisation d'animations autour de cette fête. L'association « les écoles buissonnières » a de nouveau proposé un stand de maquillage et les enfants, parfois même les plus grands, se sont prêtés au jeu des déguisements.

A chaque marché est proposée une buvette tenue par une association communale. Petits et grands se retrouvent autour d'un verre et, quand le temps le permet, mangent une pizza proposée dernièrement par la Baraque à Pizz', un dessert par les Gourmandises de Civray... N'hésitez pas à venir profiter des produits artisanaux proposés par les exposants ! En 2023, les marchés auront lieu les 29 mars, 26 avril, 31 mai, 28 juin, 27 septembre et 25 octobre.



## Le marché de Noël

Toujours dans le souci de proposer des moments conviviaux à ses administrés, la Municipalité a organisé un marché de Noël le samedi 10 décembre, événement



qui a connu un franc succès. Dans une ambiance conviviale, les visiteurs ont pu profiter de la buvette et de la restauration proposées par l'association Civray Festivités et le Comité de Jumelage et se régaler de vin et chocolat chaud, crêpes, tartiflette et autres pizzas préparées par la



Baraque à Pizz'.

Les exposants ont proposé une large gamme de produits, artisanaux ou locaux pour la grande majorité, avec beaucoup de « fait main », de quoi donner des idées de cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année ou goûter des spécialités et douceurs sucrées et salées.



Les activités se sont succédées tout au long de la journée, sous la houlette des « Bordes 'L'Hic », société d'animation sollicitée pour l'évènement : séance photo avec le Père Noël, retraite aux flambeaux et feu d'artifice ont fait le plaisir des petits et des grands.

## L'atelier créatif

Dans le bulletin municipal de 2022, la municipalité avait lancé un appel auprès des habitants de Civray pour créer un groupe qui participerait à l'ornement de notre commune pour les fêtes de fin d'année. Plusieurs personnes se sont manifestées et c'est ainsi que l'atelier créatif a vu le jour en juin dernier.

Bien que la mairie mette un petit budget à disposition de cet atelier, c'est le recyclage et la récupération de différents matériaux qui sont privilégiés. Chaque jeudi, de 14h

à 16h et de 18h à 20h, Jean-Michel et Michelle Cruz, Dominique Matly, Fabien et Clémence Nicolas, Françoise Aubouet, Monique Augy, Sylvie Chevreau et Annie Jeanzac se réunissent dans une salle de l'ancienne école et confectionnent les décors qui viendront orner chaque hameau de la commune. Si initialement l'atelier avait vocation à travailler sur les décors de Noël, ce joyeux groupe a souhaité poursuivre l'atelier afin d'accompagner la mairie dans l'ornement de la commune en fonction des saisons ou des différentes célébrations.



Nous tenions à les remercier, et plus spécialement Dominique Matly, qui a récupéré la plupart des matériaux nécessaires à la confection des décors de Noël.

Si vous souhaitez venir découvrir cet atelier, n'hésitez pas à contacter la mairie.



## Association Civray Cloch'Art

Pendant de nombreuses années, l'association culturelle civrayenne « Civray Cloch'Art » a œuvré pour promouvoir la culture sous toutes ses formes dans notre commune. Après une pause dans ses activités, il est question de la faire revivre et proposer de nouvelles rencontres, manifestations culturelles...

Pour ce faire, à partir de février 2023, nous recherchons des personnes intéressées, volontaires, curieuses, qui veulent consacrer un peu de leur temps, de leur énergie dans cette association. Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir contacter la mairie.

## Le comité de la Saint Vincent d'Entrevins

Membres du bureau	
Président	Patricia Montarou
Vice-président	Jeannine Colmaire
Secrétaire	Jeannine Lefèbvre
Trésorier	Serge Lefèbvre

**Contact :** Patricia Montarou au  
06.64.74.84.33  
joel.montarou@orange.fr

Après deux années sans festivités, le comité de la Saint Vincent d'Entrevins prévoit d'organiser la SAINT VINCENT. Le samedi 21 janvier 2023, une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Civray à 16h, suivie d'une dégustation de galettes à la salle des fêtes avec une animation proposée par le groupe folklorique des Bordins de L'Arnon.

Le 11 mars 2023 est prévu le dîner dansant à la salle des fêtes de Charôst.

## Le comité de jumelage

Membres du bureau	
Président	Serge Jeanzac
Vice-président	Jacques Blin
Secrétaire	Marie Ledet
Trésorière	Françoise Legrand

**Contact :**  
comitejumelage.civray@gmail.com

Le comité de jumelage est heureux d'avoir recommencé ses événements après deux années « mortes » à cause du Covid. En février, un nouveau bureau a été élu. Grâce à l'implication de son bureau et de ses membres, nous avons organisé la brocante en juin dernier et la « Tartiflette » fin novembre, qui fût de nouveau un grand succès.

Nous avons beaucoup de projets pour 2023 et espérons vous voir nombreux pour soutenir notre association. Nous sommes également heureux de pouvoir enfin rendre visite à nos amis de Wildpoldsried, n'ayant pas eu d'échange depuis 2018.

Nous aimerions aussi que de nouveaux membres rejoignent notre comité et souhaiterions emmener avec nous en août prochain un groupe de « jeunes » de 15 à 25 ans pour leur faire découvrir les joies du jumelage. Ils seraient hébergés chez des familles avec des jeunes de leur âge et auraient un programme spécifique pour nouer des liens. Bien sûr, les parents qui le souhaitent peuvent également nous rejoindre. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter.

Nous avons aussi une pensée émue pour les membres du comité qui nous ont quittés cette année, et particulièrement Monique Thomasson, fidèle de notre association depuis toujours.

## Les Ecoles Buissonnières



Membres du bureau	
Présidente	Céline Chambaret
Secrétaire	Alice Petiot
Trésorière	Claire Bigot

Cette année, l'association a organisé la kermesse le vendredi 24 juin . De nombreux parents et élus de Civray et Saint Ambroix ont tenu un stand afin que les enfants puissent participer aux jeux de bois proposés.

Pour Halloween, nous avons proposé un atelier maquillage aux enfants et nous avons lancé un concours photo sur notre compte Facebook. C'est Lyam qui l'a remporté et a gagné une carte cadeau de 30 € chez Cultura.



### Pour nous contacter :

[Lesecolesbuissonnieres@hotmail.com](mailto:Lesecolesbuissonnieres@hotmail.com)

Facebook : Les écoles buissonnières de Civray / St Ambroix

## Civray Festivités

Membres du bureau	
Président	Jean Michel Cruz
Vice-président	Daniel Lemaistre
Secrétaire	Annie Jeanzac
Trésorier	Serge Jeanzac

Cette année qui s'achève a vu se concrétiser plusieurs activités : paëlla, concours de pêche, fromagée, choucroute et participation à divers marchés de la commune. Ces événements ont rassemblé beaucoup de nos concitoyens, qui ont répondu présents à nos invitations. Nous les en remercions chaleureusement et nous leur donnons rendez-vous pour les futures manifestations à venir. L'équipe de Civray Festivités vous adresse ses meilleurs vœux et vous remercie tous pour votre soutien.

**Pour nous contacter :** [civray18.festivités@gmail.com](mailto:civray18.festivités@gmail.com)

## Le recensement de la population en 2023

Cette année, Civray réalise le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023 par deux agents recenseurs :

- **Françoise Aubouet** pour les secteurs du Coudray, d'Entrevins et Chatillon
- **Françoise Legrand** pour le Bourg, Bois-Ratier, la Chapelle du Puits et les écarts.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 2 février 2023 ?

Contactez le secrétariat de la mairie au 02.48.55.14.09 (demandez Madame DELREUX)

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc...), de commerces, de logements...

**Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).**

## Convention : participation citoyenne

Le vendredi 20 janvier 2023, à 19h, à la salle des fêtes, la mairie de Civray et la Gendarmerie de Saint-Florent-sur-Cher organisent une réunion publique afin de présenter une convention nommée participation citoyenne.

### En quoi consiste cette convention ?

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

### Quels sont les objectifs ?

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

Vous recevrez donc une invitation pour participer à une réunion publique qui vous exposera le protocole et à l'issue, si vous êtes intéressés, vous pourrez vous inscrire auprès de la gendarmerie. Seront privilégiées les candidatures des personnes étant toute la journée sur la commune.



## Tarifs concessions

Espace cinéraire	15 ans	30 ans	50 ans	Par urne supplémentaire	Perpétuelle
Cases	210 €	315 €	525 €	21 €	
Cavernes	315 €	420 €	630 €	21 €	
Concessions cimetière			210 €		525 €
Dispersion des cendres	32 €				

## Tarifs location des salles

SALLE DES FETES	USAGERS DE LA COMMUNE	USAGERS HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
1 journée	150 €	300 €	100 €
Journée supplémentaire	75€	150 €	50 €
Vaisselle	30 €	30 €	30 €
Caution	500 €	500 €	500 €
Caution ménage	100 €	100 €	100 €
Forfait Chauffage (à la demande)	50 €	50 €	50 €
Règlement	A la signature du contrat		
Les associations de CIVRAY bénéficient d'une location gratuite par an, les suivantes sont facturées 40 €			

SALLE D'ENTREVINS réservée aux réunions	Association communale	Association Hors commune	Manifestation commerciale
Caution	50 €	50 €	50 €
Règlement	Gratuité	50 €	40 €

<b>TABLES ET CHAISES</b>	Gratuité pour les administrés de CIVRAY – uniquement sur la commune Caution de 100 €
<b>SANITAIRES CHIMIQUES</b>	Uniquement pour les associations communales - mise à disposition facturée 40,00 € - Caution de 500 €

## Chiens errants

Cette année, la municipalité a aidé de nombreux propriétaires à retrouver leur chien en publiant un message sur le compte Facebook de la mairie ou en ramenant l'animal chez son propriétaire. Toutefois, s'il est du devoir du Maire de lutter contre la divagation sur la voie publique des animaux, la responsabilité du propriétaire est engagée en cas d'incident (accident de voiture, morsure, attaque...)

Afin de faciliter nos recherches, Madame le Maire souhaiterait créer un fichier où chaque chien de la commune serait enregistré. Pour cela, le propriétaire devra envoyer une photo de son animal avec son nom et les coordonnées du propriétaire. Bien évidemment, ces informations resteraient confidentielles.

Si vous souhaitez que votre animal soit enregistré, merci d'envoyer un mail à [mairie.civray@gmail.fr](mailto:mairie.civray@gmail.fr)

## Taille des haies

Il est nécessaire d'élaguer et couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

## Déclarer des incidents et se tenir informé : Intramuros

L'application « Intramuros » est utilisable sur la commune de Civray depuis quelques mois.

Elle permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. Ainsi, vous recevez des alertes directement sur votre smartphone concernant la vie de la commune, des associations, de l'école ... L'application permet également de faire des signalements à la mairie. (voir le mini bulletin « Un été à Civray 2021 »).



Téléchargez l'app. IntraMuros  
L'information locale en temps réel

Disponible sur l'App Store et Google Play



## Mobilité et secours – Dispositif d'aide du Conseil départemental

Le département s'engage en partenariat avec l'Union départementale des sapeurs pompiers du Cher pour l'avenir des jeunes et créé le dispositif "Mobilité et Secours" : une aide à la mobilité citoyenne. Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 15 à 18 ans, domiciliés et inscrits dans une auto-école du Cher pour passer le code de la route.

Trois conditions pour l'octroi de cette aide de 150 euros versée par le Conseil départemental du Cher :

- inscription dans une auto-école du département
  - obtention du code de la route
  - participation à une session d'initiation aux gestes qui sauvent (2 heures) dispensée par l'Union départementale des sapeurs pompiers.
- Plus d'informations : [www.departement18.fr](http://www.departement18.fr)



## Le recensement des jeunes à l'âge de 16 ans

Le recensement militaire de l'ensemble des jeunes filles et garçons âgés de seize ans est une obligation légale qui doit être accomplie à la mairie dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. Cette démarche volontaire constitue une étape importante du processus de réalisation du jeune citoyen. Elle conditionne aussi l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique tels les épreuves d'exams scolaires ou le permis de conduire.

Il s'agit donc d'une démarche civique essentielle qui peut exposer les jeunes administrés, et ce jusqu'à leur 25 ans, à des difficultés en cas d'inobservation du délai légal évoqué précédemment.

Par ailleurs, et en ce qui concerne le recensement citoyen obligatoire, l'attestation de recensement délivrée aux jeunes n'est plus le document qui justifie de la situation du jeune au regard des obligations du service national. Même si l'attestation de recensement est encore remise au jeune pour effectuer ses démarches, seul le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique. (loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015).

Plus d'informations sur <https://www.legifrance.gouv.fr/> ou adressez-vous en Mairie pour le recensement.

Pièces à fournir : photocopies de la carte d'identité et du livret de famille.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## Les Gourmandises de Civray et Aromavic

L'agence postale ayant changé d'emplacement en début d'année, Victorie Lebaud a déménagé son local de soins énergétiques dans les locaux plus spacieux de l'ancienne agence postale, place Roger Ledet, en août dernier.

De son côté, Monsieur Pineau a engagé de gros travaux pour agrandir son laboratoire de pâtisserie « Les Gourmandises de Civray », qui occupe désormais l'intégralité de l'ancienne mairie, ce qui lui permet d'avoir plus d'espace de chambre froide. Sa réputation n'est plus à faire et nous sommes heureux de l'avoir accueilli, et surtout de l'avoir accompagné dans cette belle aventure.

Pour toute commande, un délai de 48h est exigé. Vous pouvez l'appeler du lundi au vendredi de 17h à 20h au 06.44.14.86.67

## La Baraque à Pizz'

Depuis le 26 octobre, un nouveau commerce ambulant de vente de pizzas s'installe à Civray un mercredi sur deux (semaine impaire) de 17h à 21h.

Prochains rendez-vous : 18 janvier, 1er et 15 février, 3, 15 et 29 mars.

Pour passer commande, appelez le 07.50.01.82.54



## Le Panier Berrichon

En octobre dernier, la gérante de Phylosetik a dû cesser son activité pour des raisons de santé. L'activité a été reprise par de nouveaux gérants, de Saint-Florent-sur-Cher, et s'appelle dorénavant **Le Panier Berrichon**.

Retrouvez des produits frais et locaux chaque vendredi sur notre commune à compter du 6 janvier 2023 :

- de 17h à 17h45 au Coudray, place de la mare
- de 18h à 18h45 à Civray– bourg, place Roger Ledet
- de 19h à 19h45 au Grand Entrevins, parking de la mare

Vous avez la possibilité de commander des paniers de légumes frais au 07.68.31.98.95. La livraison à domicile est possible.



Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :

### Offre Activ'zen

**Activ'zen : autonome mais jamais seul.**

Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

**Frais d'installation : 39 €**  
**Abonnement : 24 € par mois**

- 50 % sur notre prestation Activ'zen avec la réduction d'impôt selon la loi de finances et décrets en vigueur



**Offre Activ mobil**

**Activ mobil : en sécurité en tous lieux.**

Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Agence de Bourges 7, rue de l'île d'Or 18022 BOURGES Cedex  
[www.presence-verte-18-bourges.com](http://www.presence-verte-18-bourges.com)

\* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.

\* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

\* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (interventions régulières et secours).

5 € par mois



Agence de Bourges

**Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?**

**Malaise**  
**Chute**                      **Angoisse**  
**Agression**                **Incendie (DAAF)**

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).



Tel : 02 48 23 06 82

## #contrescambriolages

## CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'EFFRACTION

17

Prévenir immédiatement la police ou la gendarmerie



Faire opposition auprès de sa banque pour les chèquiers et cartes de crédit dérobés



Préserver les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur



Déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés



Porter plainte muni d'une pièce d'identité\*



Prendre des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures)

\* Ou sur <https://www.preplainte-en-ligne.gouv.fr/>

## A vos agendas

### Manifestations organisées par la Municipalité

- 15 janvier : Vœux du maire
- 17 mars : Saint Patrick
- 26 mars : Représentation théâtrale
- 29 mars : Marché de producteurs
- 26 avril : Marché de producteurs
- 31 mai : Marché de producteurs
- 28 juin : Marché de producteurs
- 30 juin : Fête des écoles
- 1er juillet : Représentation théâtrale
- 14 juillet : Galettes dans les hameaux
- 14 août : Feu d'artifice
- 27 septembre : Marché de producteurs
- 25 octobre : Marché de producteurs
- 26 novembre : Repas du CCAS
- Week-end du 9 décembre : Marché de Noël

### Manifestations organisées par Civray Festivités

- 17 mars : Buvette de la Saint Patrick
- 29 mars : Buvette du marché de producteurs sur le thème du carnaval
- 16 avril : Paëlla
- 13 mai : Fête champêtre
- 2 juillet : Concours de pêche
- 14 août : Fromagée
- 8 octobre : Choucroute
- 25 octobre : Buvette du marché de producteurs sur le thème d'Halloween
- Week-end du 9 décembre : Marché de Noël

### Manifestations organisées par Le Comité de Jumelage

- 12 février : Repas à la salle des fêtes (aligot)
- mars (date à définir) : Assemblée générale
- 25 juin : Brocante
- du 15 au 20 août 2023 : Voyage à Wildpoldsried

### Manifestations organisées par Comité de la Saint Vincent d'Entrevins

- 21 janvier : Cérémonie à l'Eglise de Civray
- 11 mars : Dîner dansant

### Manifestations organisées par Les Ecoles Buissonnières

- 14 janvier : Atelier galette des rois
- 4 mars : Carnaval à Saint Ambroix
- avril : Chasse aux œufs à Civray
- mai : Vente de rosiers pour la fête des mères
- mai (date à définir) : Atelier jeux de société avec les Aînés de Civray
- 10 juin : Atelier décoration pour la kermesse à Saint Ambroix
- 30 juin : Kermesse